

Désamorçage en baie des Sablettes

Mercredi 11 février à partir de 8 heures

La Marine nationale informe qu'elle procédera à des opérations de dépollution pyrotechniques en **baie des Sablettes** le **mercredi 11 février de 8h00 à 17h00** avec un rattrapage éventuel le jeudi 12 février sur la même période entre la pointe du Cap vieux et la pointe de Mar Vivo.

Il s'agit de traiter deux roquettes qui reposent à 33 m et 39 m de fond.

Vu les charges explosives des engins, des mesures de police du plan d'eau seront prises à l'occasion de leur traitement et de leur déplacement par les plongeurs démineurs.

Les mesures de sécurité seront les suivants :

- Interdiction de baignade, plongée sous-marine et navigation des engins non immatriculés : **2200 mètres autour des positions.**
- Interdiction du mouillage et de la navigation des engins immatriculés : **900 mètres autour des positions.**

Un arrêté municipal et un arrêté du Préfet Maritime encadrent cette intervention.

Un dispositif de 30 agents (Service Plan de Secours et de Prévention des Risques, Réserve Communale de Sécurité Civile et Police Municipale) assurera la sécurité du plan d'eau. Un PC ville sera installé aux Sablettes pour coordonner le dispositif et assurer la liaison entre la Ville, la Marine nationale et la préfecture.

Contact presse : 04 94 06 90 22

presse@la-seyne.fr

